

LE LUPIRULLIEN

JANVIER 2025

NUMERO 25



BOUILLY ST LOUP
A SES ENFANTS
MORTS POUR LA PATRIE
1914 - 1918

MORTS POUR LA PATRIE
1914 - 1918
DE GASTEBLEU André
FISLE Henri
RATTEY Récull
CHAMBLAND Maurice
FERRASSON Philippe
PONTALLIER Colette
JACCOB Alois
ALASC Louis
BORGNE Marquis
GREVIN Edmond
VIARD Fernand
BORGNE Emile
CORBIER Henri
CLEMONTY René
1939 - 1945
LAFONTAINE Henri
ULSAS Emile



Chères lupirulliennes, chers lupirulliens,

Permettez-moi de revenir brièvement sur les travaux de requalification de la rue Saint-Loup, rue de la Basse-Commune et de la rue des Grèves qui ont occupé une bonne partie de l'année 2024 et ont laissé place à une commune transformée avec des équipements neufs prévus pour durer plusieurs décennies.

L'année 2025 sera beaucoup plus modeste au niveau des projets. Le passage à l'éclairage LED (à lire page 17) a révélé, de ci de là, quelques zones d'ombre qui vont disparaître grâce à l'ajout d'une douzaine de nouveaux points lumineux.

A partir de 2025 et pour les deux années suivantes, **malgré toutes nos tentatives pour y échapper**, nous allons être obligés de réviser une nouvelle fois notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Exigence de l'état à laquelle nous ne pourrons malheureusement pas nous soustraire sous peine de ne plus avoir aucune possibilité de construction dans la commune. A suivre avec attention...

L'arrivée du container de déchets alimentaires, le changement d'horaires, de jour de collectes ont perturbé, en ce début d'année, beaucoup d'habitants comme en témoignent les trottoirs encombrés tous les jours par les poubelles et les sacs de tri. Je ne saurais trop vous inviter à consulter régulièrement le calendrier 2025 de collectes que vous avez **TOUS** eu dans votre boîte aux lettres contrairement à ce que certains m'ont affirmé.

Je vous invite maintenant à jeter un œil au sommaire sur la page de droite. Il reflète la diversité des articles.

Seul, un focus insiste dans ses 4 pages, **sur les règles élémentaires de civisme** qui sont souvent mises à mal et sur lesquelles il est nécessaire de revenir régulièrement.

Une prise de conscience de chacun est indispensable pour le bien être de tous.

Je vais donc de vous laisser découvrir ce 25^{ème} numéro du lupirullien.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Jean-Marie CASTEX

Le lupirullien est une publication annuelle imprimée à 320 exemplaires par la mairie de Troyes
Directeur de la publication : Jean-Marie CASTEX
Rédaction et mise en page :
Florence GOGIEN, Jean-Marie CASTEX



2 Le mot du Maire



5 Choisi pour un stage Estac, Enzo raconte son expérience

4 L'état civil de l'année 2024

6 Les grandes manœuvres pour nos pompiers



13 Un drône pour détruire les nids de frelons



7 Geneviève, la doyenne lupirullienne



8-9-10
11

L'année 2024 en photos



12-13-14
15

Le (manque de) civisme au quotidien



17 Eau, électricité : 2 belles opérations

NAISSANCES

Safiya LATIFI
Lilya MAHI
Chiara SUREAU

MARIAGES

Caroline DEMOUGIN et Alexandre LEGAULT
Chloé BARRIER et Julien CARETTE
Océane SIMON et Jules HUBERT



DÉCÈS

2023
Etienne PATENOTRE (décédé en 2023
et oublié dans la précédente édition)

2024
Odette DOUÉ
Raymonde MALTER
Lucien MENNESSON
François LANGLET
Lilliane ULSAS
Gilles HANIN
Renato LORENZINI

Nouveaux Arrivants



La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter en mairie dès leur arrivée dans la commune afin de faire connaissance et de faciliter les démarches administratives.

Sandrine et Tony FRISCH
Coralie FRAYSSINES et Grâce à Dieu KOYANGOZO-MOKOMBO
Chantal GAUTHIER
Alexanne SERRALUNGA et Vincent PECHEUR
Caroline DEMOUGIN et Alexandre LEGAULT
Amandine PERRON
Stéphanie GROULT
Caroline FAGES et Alexis PASQUIER
Hélène WAHL

Tous les ans, Troyes Champagne Métropole offre des stages Estac aux ados de ses quatre-vingt-une communes. Cette année, c'est Enzo qui a eu la joie d'être choisi pour la commune de Rouilly-Saint-Loup.

En contrepartie de son petit séjour, nous lui avons demandé un petit topo de son expérience.

Stage Estac aux Rousses du 12 au 16 août



Départ à 6 heures 45 au centre de formation de l'Estac à Troyes.

Une quarantaine d'enfants de 11 à 16 ans sont présents avec six éducateurs, direction le Jura en bus.

La vie en groupe

Les principes fondamentaux de la semaine sont une déconnexion totale avec les réseaux sociaux, profiter du paysage, des pratiques sportives et surtout partager des moments de convivialité avec le groupe.

J'ai été accueilli dans un magnifique chalet de montagne, avec sa cantine.

Nous avons été répartis dans nos chambres en fonction de nos âges.

La découverte d'autres sports

Tous les matins, nous étions réveillés en musique à huit heures afin de prendre un bon petit déjeuner pour avoir assez de force pour les journées qui étaient bien chargées et pas forcément que du foot.

J'ai pu faire de la course d'orientation, de l'accrobranche, du tir, baignade, cinéma, futsal, football...

Les éducateurs étaient à notre écoute et attentifs à nos besoins tout au long de la semaine.

Le soir, nous avons le droit d'appeler nos parents uniquement vingt minutes.

Pour finir ce stage, une fête a été organisée le jeudi soir et nous avons reçu en cadeau un short et un T-shirt de l'Estac.

J'ai vraiment passé un séjour enrichissant dans l'apprentissage de l'autonomie (chambre rangée et lit fait tous les jours, participation à la vie collective), la découverte de sports que je n'avais jamais pratiqués et surtout de nombreux souvenirs et fous rires avec tous les participants du stage.



Enzo

un dimanche de grandes manœuvres pour nos pompiers

le lupirullien

Dimanche 17 novembre 9 heures 30, l'alerte est donnée chez les pompiers du Centre de Première intervention de Rouilly-Saint-Loup : un dégagement de fumée est signalé dans un des bâtiments de la ferme de la rue Saint-Loup.

A peine quelques minutes plus tard, les pompiers du CPI sont sur les lieux.

L'ouvrier agricole, incommodé par la fumée est pris en charge, questionné sur la présence de produits dangereux.

Les grands moyens sont mis en œuvre en un rien de temps

Outre les engrais, une bouteille d'acétylène concentre toutes les attentions. Un bilan est établi et les renforts des pompiers de Troyes ne tardent pas à arriver. Les tuyaux sont déployés, les lances mises en place et le refroidissement de la bouteille d'acétylène peut débuter.



Ce scénario n'était en fait qu'une manœuvre organisée par le Centre des pompiers du Vouddy. Le but était d'engager des volontaires de Troyes en compagnie des pompiers du CPI de Rouilly.

Un debriefing commun a permis de mettre en lumière quelques erreurs de part et d'autre et de repreciser les rôles prépondérants du CPI : **reconnaissance, mise en sécurité, éviter la propagation, évacuation du voisinage.**

Voiture en feu pour un deuxième exercice

Forts de ces recommandations, l'ensemble des pompiers s'est retrouvé sur les lieux d'un deuxième exercice. Une conductrice, distraite par son portable est rentrée dans un réverbère.

La voiture s'est embrasée et la conductrice a été brûlée. Là aussi, tout s'est très bien passé malgré quelques imprévus à traiter comme des tuyaux percés.

Au final, tout le monde s'est accordé à dire que ce genre de manœuvres est indispensable pour que les pompiers de nos petites communes soient formés à toutes les situations difficiles et puissent réagir en n'importe quelle circonstance et en toute connaissance de cause.



Geneviève, doyenne de notre village, bientôt 99 ans !

C'est avec le sourire et une coupe de champagne que Geneviève nous a accueillis ce samedi de décembre pour partager un moment chaleureux et répondre à nos questions.

Née le 3 janvier 1926, Geneviève s'apprête à célébrer son 99^e anniversaire en début d'année 2025.

Originaire de Piney, où elle a vu le jour entourée d'un frère et d'une sœur, Geneviève se souvient encore avec émotion de son adolescence marquée par la Seconde Guerre mondiale. Elle avait 14 ans lorsque le conflit éclata. « La pénurie de nourriture, les longues files devant la boulangerie et l'exode », raconte-t-elle, restent des souvenirs gravés dans sa mémoire.

La rencontre avec Jean

À l'âge de 25 ans, Geneviève croise Jean, son futur mari, lors d'un bal. Avec son humour légendaire, elle se plaît à raconter : « Il était temps que je trouve quelqu'un ! ». Jean, de huit ans son aîné, conquiert son cœur. Ils se marient en 1952, et peu de temps après, un heureux événement marque leur vie : la naissance de leur fils Jean-Raymond, le 11 septembre 1954, date également de l'anniversaire de Jean.



Le jeune couple s'installe à Menois, où Jean construit la maison dans laquelle Geneviève réside toujours, à côté de celle de ses parents. Leur fils, Jean-Raymond, vit aujourd'hui dans la maison de ses grands-parents avec son épouse Brigitte et leur fille Jennifer. Quant à Sébastien, le petit-fils de Geneviève, il réside juste derrière.

Une vie de travail

Au fil des années, Geneviève a mené une vie active : elle a travaillé comme bonnetière pendant 11 ans chez Mauchauffée avant de rejoindre l'entreprise Bonbon, où elle a poursuivi sa carrière. Jean, décédé en 1999, a, de son côté, longtemps travaillé chez Poron.

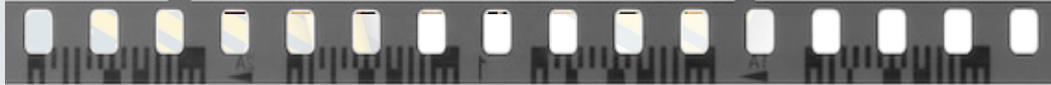
Quel est donc le secret de la longévité de Geneviève ? Elle le partage avec simplicité : la lecture, les mots croisés, et les jeux télévisés. Après une opération de la cataracte, elle a retrouvé une excellente vision, ce qui lui permet de continuer ses activités préférées sans difficulté.

Jusqu'à l'arrivée du Covid, Geneviève était une participante assidue aux après-midis du lundi, organisés deux fois par mois dans la salle des fêtes du village. Elle y retrouvait d'autres lupirulliens pour des moments de convivialité et de partage.

l'année 2024 en images



11 janvier :
cérémonie des vœux



8 mai : commémoration de la victoire

12 mai : vide-greniers



23 mai :
4^{ème} anniversaire du marché



13 juillet : calculatrices pour les futurs sixièmes èmes



15 septembre : 48 heures automobiles anciennes européennes



4 octobre : inauguration

de la requalification des rues St Loup,
de la Basse-Commune et des Grèves



7 octobre : 4^{ème} vide-garage



11 novembre :
commémoration de l'armistice



5 novembre : repas des aînés



21 novembre :
soirée beaujolais





23-24 novembre :
marché de Noël



14 décembre :
distribution des colis



15 décembre :
Noël des enfants

19 décembre :
Noël au marché



le (manque de) civisme au quotidien

le upirullien

2024 : triste record pour les dépôts sauvages !

Les images parlent d'elles-mêmes... et elles sont affligeantes.

Quoi de plus facile que de se débarrasser en pleine nature de pneus, de peinture, de fibrociment, de placo, de jouets, etc, etc.

Si l'été est très propice à ce genre d'agissements, l'été 2024 a certainement battu des records sur notre commune.

Trois plaintes ont été déposées à la gendarmerie lorsque des indices ont permis d'identifier les responsables, ou grâce à la vigilance d'habitants ayant relevé le numéro d'immatriculation de véhicules suspects. Deux contrevenants – extérieurs à la commune – après avoir été formellement identifiés, ont ainsi été contraints de récupérer leurs déchets.

Soyez vigilants ! Si vous êtes témoins d'un comportement suspect, **n'hésitez pas à le signaler à la mairie.** Ensemble, protégeons notre environnement !



Brûlage des déchets : une pratique interdite et dangereuse

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est **strictement interdit**. Branches, feuilles mortes, herbes sèches... leur combustion dégage des substances toxiques qui nuisent à la santé et à l'environnement. **En 2025, qui ignore encore cela ?**

Brûler des végétaux produit des particules fines et des composés polluants responsables de troubles respiratoires, d'irritations et d'allergies, en particulier chez les enfants, les personnes âgées et les asthmatiques.

Des sanctions encourues

Outre l'impact sur l'air et la sécurité, brûler ses déchets verts expose à une **amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**

Des solutions existent !

Optez pour le **compostage**, le **broyage**. Des alternatives simples et respectueuses de l'environnement. Et surtout avec une déchetterie à moins de trois kilomètres de la commune, ouverte même le dimanche matin, comment peut-on encore être aussi inconscient que de continuer à brûler ?

Préservons ensemble la qualité de l'air et la sécurité de tous ! C'est un minimum.



Trottoirs PMR, quésaco ?

Les récents travaux menés rue Saint-Loup, rue de la Basse-Commune et rue des Grèves avaient un objectif clair : sécuriser la circulation des piétons et des joggeurs.

Avant ces aménagements, ces usagers étaient contraints de marcher ou courir tantôt sur les bas-côtés, tantôt sur la chaussée, exposés aux véhicules et aux dangers qui en découlent.

D'après de nombreux habitants, l'aménagement de trottoirs a considérablement amélioré la sécurité et le confort des déplacements. Désormais, il est bien plus agréable de circuler sur un revêtement propre, stable et clairement séparé de la route.

Ces trottoirs en concassé fin répondent aux normes **PMR** (**P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite) : leur pente, leur largeur et les matériaux utilisés ont été spécialement choisis pour être accessibles aux personnes handicapées. Une Lupirullienne, en fauteuil, a testé le parcours et l'a jugé parfaitement adapté. Toutefois, elle a regretté la présence de véhicules stationnés sur ces trottoirs, l'obligeant à faire une incursion sur la route et à s'exposer à des risques inutiles.

Rappelons que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Bloquer ces espaces empêche non seulement le passage des fauteuils roulants, mais aussi celui des poussettes et des piétons en général. Une amende est encourue en cas d'infraction.

Il faut espérer ne pas être obligé d'en arriver là et que chaque propriétaire intelligent de voiture gênant le passage trouvera une solution personnelle pour contenter tout le monde.



Trottoirs : élagage et entretien

L'élagage : une nécessité



Petit rappel à tous : les haies bordant l'espace public – trottoirs, chemins, allées – doivent être régulièrement taillées afin de garantir un passage sécurisé aux usagers. Feuillage et branches d'arbustes ou d'arbres **ne doivent pas dépasser la limite de propriété ni empiéter sur le domaine public.**

Un entretien toute l'année

Quelque soit la saison, propriétaires et locataires sont responsables de l'entretien des abords de leur terrain. Cela inclut la tonte, le balayage, le désherbage et, en hiver, le déneigement.

Cette obligation concerne la totalité du trottoir longeant leur façade ou leur clôture. En l'absence de trottoir, cette zone d'entretien s'étend sur 1,50 mètre depuis la propriété.

Veiller à ces règles, c'est assurer un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous. Merci de votre vigilance !

Le non-respect des règles de conduite : un danger quotidien

Depuis la fin des travaux, il ne se passe presque pas un jour sans que l'on entende des plaintes concernant la vitesse excessive dans la commune.

Mais le comble, c'est que certains de ceux qui dénoncent ces excès se font eux-mêmes remarquer en roulant bien au-delà des limites autorisées dès qu'ils sont à l'autre bout de la commune.

Le non-respect des règles ne s'arrête pas là. De nombreux automobilistes – qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs – semblent avoir oublié la signification des panneaux STOP : que ce soit à Menois, à la sortie du lotissement des Quatre-Vents ou encore aux deux stops en venant de Ruvigny, il est devenu courant de voir des conducteurs ralentir à peine, au lieu de marquer un arrêt complet.



Jusqu'où faudra-t-il aller pour faire respecter cette règle élémentaire de sécurité ?

Autre habitude dangereuse : certains prennent un malin plaisir à couper tout droit à travers les îlots directionnels, empruntant sans scrupule la voie en sens inverse, notamment à Menois ou à l'entrée de la rue de la Basse-Commune.

Un comportement aussi absurde que risqué.

Et que dire de cet automobiliste surpris à **85 km/h au lieu de 50** devant le radar de la rue des Grèves ?

Que faire devant un tel niveau d'inconscience ?

Les techniques déjà testées, comme les coussins berlinois, ont montré leurs limites. En plus d'abîmer la chaussée, ils ne suffisent pas à freiner ces comportements irresponsables.

Face à cette situation, la répression semble être devenue la seule issue. C'est pourquoi la mairie a demandé à plusieurs reprises des **contrôles inopinés de la gendarmerie, principalement aux heures de pointe.**

Respecter le Code de la route, c'est garantir la sécurité de tous.

Encore faut-il que chacun prenne ses responsabilités.

Vols à répétition : une honte

Depuis plusieurs années, José embellit avec soin les bacs et massifs de la commune. Son travail minutieux apporte une touche de couleur et de fraîcheur à nos espaces publics.

Mais sa tâche devient de plus en plus difficile. Des individus sans scrupules – le mot est faible tant la colère est grande – saccagent son travail en volant les fleurs qu'il plante : œillets d'Inde, bégonias, herbes de pampas... Combien ont disparu cet été ?

Ce manque total de respect est **inadmissible**. Respect du domaine public, respect du travail de notre agent communal, respect de l'argent des contribuables : tout est piétiné !

Pire encore, ces mêmes individus n'hésitent pas à subtiliser des plantes sur les tombes du cimetière... Une mentalité affligeante. Et que dire des pancartes d'entrée de commune ou des panneaux de travaux régulièrement dérobés ?

Face à de tels agissements, une question se pose : que faire ?



Rideau final pour le vide-greniers

Le manque de civisme a eu raison du vide-greniers.

Pour **Jean-Raymond LUDOT**, conseiller municipal actif à l'origine de la manifestation, l'organisation du vide-greniers était devenue une institution. **25 ans d'existence** pour cette manifestation qui faisait le bonheur, non seulement des chineurs mais aussi des exposants locaux.

Malheureusement, ces dernières années, le comportement de nombreux exposants a pris une mauvaise tournure. Certains s'inscrivaient puis modifiaient plusieurs fois leur réservation, demandant plus ou moins d'espace, quand ils ne faisaient purement et simplement pas faux bond à la dernière minute, sans aucune excuse valable.

Complet la semaine précédente, le vide-greniers se retrouvait finalement parsemé de trous le jour J. La gestion des réservations était devenue un véritable calvaire, rendant impossible toute organisation fluide et cohérente. Pire encore, ces comportements irrespectueux ont découragé les bénévoles, pourtant dévoués à la réussite de l'événement.



En désespoir de cause, l'organisation a tenté d'imposer un paiement à l'avance pour limiter les désistements. En vain ! Certains ont continué à contourner les règles, rendant la tâche toujours plus compliquée.

Et puis, il y a eu ceux qui se sont improvisés experts en organisation, multipliant conseils et critiques.

Tant mieux ! La relève semblerait toute trouvée. À contre-cœur, Jean-Raymond Ludot et la mairie sont donc prêts à leur laisser la main.

A bon entendeur !

Travaux bruyants : respectons le voisinage

Le respect de chacun passe aussi par la maîtrise des nuisances sonores liées aux travaux de bricolage et de jardinage. **Des horaires spécifiques ont été définis** afin de limiter ces agressions auditives et d'éviter les conflits de voisinage.

Travaux bruyants autorisés uniquement :

- **En semaine** : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- **Le samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les tontes sont strictement interdites le dimanche et les jours fériés.

Respecter ces règles, c'est préserver la tranquillité de tous.

Merci pour votre compréhension et votre civisme !



le drone pour détruire les nids de frelons

le lupirullien

L'année 2024 a été un tournant en matière de destruction des nids d'hyménoptères. Auparavant, les pompiers de notre CPI étaient souvent appelés pour détruire qu'un nid de guêpes, qu'un nid de frelons, asiatiques ou pas.



Un service que les pompiers ne pouvaient plus assurer

La décision d'arrêter de rendre ce service aux habitants de Rouilly a été prise l'été dernier.

Deux raisons à cet arrêt. La première tient au nombre de pompiers en forte baisse. Pour les interventions des dernières années, c'était souvent les deux mêmes pompiers qui étaient à l'œuvre et ce, plusieurs fois par semaine.

L'autre raison tient au fait que l'intervention des pompiers qui était gratuite, paraissait de plus en plus déloyale aux yeux des entreprises spécialisées qui font, elles, payer ce service. L'été dernier, la question s'est posée à plusieurs reprises et la mairie a été contrainte de réorienter à chaque fois les particuliers vers des entreprises spécialisées.



Un nid de frelons en haut d'un pylône

Le même problème se pose lorsqu'un nid se trouve sur le domaine public, ou sur un pylône à haute tension. Un nid de frelons a été repéré par des riverains sur le pylône en bordure de la rue des Grèves. Le pylône appartient à RTE, (Réseau de Transport d'Electricité) qui a mis en place tout récemment, un nouveau service pour venir à bout de ces nids situés dans des endroits inaccessibles par les moyens traditionnels.



Un drone à la rescousse

C'est à l'aide d'un **drone** muni d'un canon à billes que le problème a été traité le mardi 5 novembre.

C'était la première fois que ce dispositif était utilisé. Trois agents ont été nécessaires pour mener à bien la mission : le premier pilotait le drone, un deuxième s'occupait exclusivement des tirs de billes pendant que le dernier pilotait un autre drone muni d'une caméra ultra précise chargée de guider la précision des tirs. Les billes contiennent un produit toxique pour les insectes. Lorsqu'elles éclatent en rentrant dans l'essaim, les frelons meurent au contact du produit.

Après trois décollages et une soixantaine de tirs, un quatrième agent a constaté à l'aide de jumelles une baisse certaine de l'activité autour du nid. Le lendemain, un ultime contrôle ne relevait plus aucune vie aux environs de l'essaim.



une eau venue d'ailleurs pour réduire la facture

le lupirullien



Depuis de nombreuses années, l'eau de notre robinet résultait du mélange de l'eau de notre puits **souvent chargée en nitrates** et de l'eau de la ville de Troyes, **généreuse en chlore**.

Grâce à de savants réglages, l'ensemble était néanmoins de qualité.

La réglementation de plus en plus stricte des périmètres de protection a contraint la commune à abandonner notre captage, nous obligeant à acheter 100 % de notre eau à la ville de Troyes. Le prix du mètre cube est automatiquement monté en flèche pour les abonnés, frôlant les 2,50 € le mètre cube.

Parallèlement, le Cope (**CO**nseil de la **P**olitique de l'**E**au) de Rouilly-Saint-Loup a entamé une discussion avec le Cope Mogne-Seine-Barse sur la possibilité pour notre commune de se rallier à leur réseau moyennant l'installation de 2,8 kilomètres

de canalisations. L'accord a été vite conclu et les travaux réalisés tout aussi rapidement.

Une dernière coupure d'eau le mercredi 6 novembre pour relier définitivement au réseau et le tour était joué. Les abonnés bénéficient désormais d'un tarif plus intéressant de l'ordre de 1,40 € le mètre cube.



éclairage nocturne, économie ou pas ?

« Est-ce normal que l'éclairage public reste allumé toute la nuit ? »

Au vu du nombre de fois que cette question a été posée, il semble que l'information sur le dernier lupirullien (mot du maire page 2) concernant l'éclairage public soit passée inaperçue.

Profitant de l'enfouissement des réseaux dans les deux phases de travaux, les nouveaux réverbères ont été équipés de lampes LED. L'occasion d'opérer une mutation sur l'ensemble des réverbères de la commune : une opération réalisée en début d'année.

L'éclairage LED permet de faire des économies

Les lampes à incandescence étaient très consommatrices d'énergie. Le passage aux LED faisait baisser le coût jusqu'à 48 % en conservant la coupure nocturne à partir de 23 heures.

Le SDEA (**S**yndicat **D**épartemental d'**É**lectrification de l'**A**ube) a proposé au Conseil municipal de ne pas éteindre après 23 heures mais de diminuer progressivement l'intensité lumineuse par paliers.

Éclairage nocturne pour plus de sécurité

De ce fait, les points sensibles sur les voies de circulations, notamment les îlots directionnels, restent bien visibles. Le conseil municipal a opté pour cette solution qui se révèle non seulement sécurisante mais encore économique puisque l'économie est encore de 42 % par rapport aux anciennes lampes à incandescence.



Alimentation animale

Petfoody Family
17, rue des Ormées

Assistante maternelle

Virginie SCHWARTZ
06.08.09.28.26

Couvreur

SARL COURTALON- DI MALTA
03.25.78.34.26

Démolition-Terrassement

BARRIER démolition
06.14.30.12.15

Garage DK Auto

Davy DRUEZ
03.25.41.59.13

Infirmière libérale

Angélique CARLE
06.59.60.19.16
03.25.73.29.22

Maçon

CARLAC CONSTRUCTIONS
03.25.41.54.45

Maraîcher

Xavier COLLINET
03.25.41.55.80

Pizzeria/Traiteur

Christophe CAULIER
03.25.74.52.06

Plaquiste, aménagement de combles

Fabien CHAUVIN
03.25.81.66.04

Taxi de Rouilly-Saint-Loup

Sabrina BRUYÈRE
06.87.12.26.42

Société de Chasse

Président
Laurent CORDIER
06.85.24.04.41

Pêche communale

03.25.41.58.39
(mairie)

Président
Sylvain ROGER

Vice-Président
Francis AZIÈRE

loisirs

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives

**MAISON FRANCE SERVICE**

14, rue Louis Genevois
10270 Lusigny-sur-Barse

ouverte du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00 de 13h00 à 17h00

Tél : 03 25 76 00 42

Site web : <https://www.france-services.gouv.fr>

Courriel : franceservices.lusigny@troyes-cm.fr



ANGELIQUE CARLE
INFIRMIERE LIBERALE

14 rue de la Ferme de la Planche
10800 ROUILLY ST LOUP
06.59.60.19.16
03.25.73.29.22




L'Hedoniste
Pizzeria/Traiteur

CHRISTOPHE CAULIER
LIVRAISON GRATUITE
AU 03 25 74 52 06

GARAGE DK AUTO  **RENAULT**
La vie, avec passion

Réparations et entretiens toutes marques

DEPANNAGE-REMORQUAGE-CARROSSERIE

11 rue des grèves-10800 ROUILLY SAINT LOUP

03 25 41 59 13- druezd@gmail.com

SIRET 808 806 368 000 11

SB TAXI
Sabrina BRUYERE

2 véhicules à votre disposition

- ADS de Rouilly-saint-Loup
- ADS de Troyes n°15

06 87 12 26 42
sbtaxi@outlook.fr
Facebook : Sb Taxi

S.A.R.L. COURTALON-DI MALTA




M. DI MALTA Jean-Marie
COUVERTURE, ZINGUERIE, RESTAURATION ET ENTRETIEN

4 RUE JACQUARD
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Téléphone :
03.25.78.34.26
FAX :
03.25.78.34.28

Avec Thierry mon électricien, le courant passe bien !

Artisan Electricien

Thierry MILLOT

Prise et borne de charge pour véhicule hybride et électrique (IRVE - n° Qualit'ENR : 69273)

Conformité tableau électrique
Protection contre la foudre

Climatisation réversible

Installations électriques neuves et rénovations

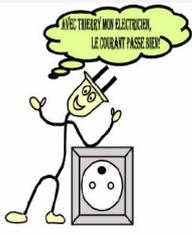
Alarme anti-intrusion
Domotique
Détecteur de fumée

Chauffage électrique :
plancher chauffant,
chaleur douce,
panneaux rayonnants
sèche-serviettes ...

Eclairage déco : intérieur et extérieur :
allée, bord piscine...

Automatisme portail

Interphonie, vidéophonie



4 rue des écoles
10390 VERRIÈRES

06 78 81 15 63

thierrymillot.electricite@orange.fr
N° siret 47780042900011

Ne pas jeter sur la voie publique

 **Ophélie AZIERE**

ÉDUCATION, RÉÉDUCATION & ACTIVITÉS CANINES

06.67.36.89.58
contact@patpartout.fr
www.patpartout.fr

SUIVEZ-MOI ! 



NUMEROS D'URGENCE



SAMU



POLICE
GENDARMERIE



POMPIERS



TOUTES
URGENCES



POMPIERS

de ROUILLY

06.13.57.62.37

Ludovic ROGER



EAU (SDDEA)

03.25.79.00.00

ASSAINISSEMENT (SDDEA)



ELECTRICITE (ENEDIS)



09.726.750.10



DECHETS (SIEDMTO)

03.25.41.08.03

MAIRIE

27, rue Saint-Loup

03.25.41.58.39

mairierouillysaintloup@wanadoo.fr

site : www.rouillysaintloup.fr

page facebook : rouilly-saint-loup'infos

horaires d'ouverture :

lundi 13h-18h15

mercredi 10h-12h30

vendredi 14h-16h

SCOLAIRE

Ecole de Rouilly

03.25.41.59.67

Ecole de Ruvigny

03.25.80.76.38

Ecole de Montaulin

03.25.41.54.30

Collège de Lusigny

03.25.43.84.20

PERISCOLAIRE

SIVOS

03.25.40.23.71